



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Comité de la réduction de la pauvreté

Troisième session
29 novembre-1^{er} décembre 2006
Bangkok

PLANIFICATION ET ÉVALUATION DU PROGRAMME

(Point 7 a) de l'ordre du jour provisoire)

EXAMEN DU PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL PROPOSÉ POUR L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009 CONCERNANT LES SOUS-PROGRAMMES SUR LA PAUVRETÉ ET LE DÉVELOPPEMENT, LES STATISTIQUES ET LE DÉVELOPPEMENT DES PAYS ET TERRITOIRES INSULAIRES DU PACIFIQUE

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

Le présent document contient la version préliminaire du programme de travail proposé pour l'exercice biennal 2008-2009 concernant le sous-programme 1, Pauvreté et développement, le sous-programme 2, Statistiques, et le sous-programme 3, Développement des pays et territoires insulaires du Pacifique. Le secrétariat est en train de finaliser ces sous-programmes pour les soumettre ensuite au Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité du Département de la gestion, au Siège de l'ONU.

Le présent document contient: a) les objectifs de chaque sous-programme, b) les réalisations escomptées et indicateurs de succès et c) l'énoncé des produits par sous-programme. Il ne donne pas d'indications sur les ressources nécessaires, le Siège de l'ONU ayant fait savoir que ces informations ne pouvaient être soumises à aucun organe intergouvernemental avant d'avoir été examinées, analysées et approuvées par le Secrétaire général.

Le Comité est invité à se pencher sur ce document et à donner des orientations concernant le programme de travail proposé pour l'exercice biennal 2008-2009, ce qui aidera le secrétariat à finaliser le document pour le soumettre dans le courant de 2006 au Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission.

1. Le secrétariat de la CESAP soumet au Comité la version préliminaire du programme de travail proposé pour l'exercice biennal 2008-2009 concernant le sous-programme 1, Pauvreté et développement, le sous-programme 2, Statistiques, et le sous-programme 3, Développement des pays et territoires insulaires du Pacifique, qui font l'objet des annexes I, II et III du présent document. Cette version préliminaire a été établie sur la base de l'aperçu du programme correspondant au projet de cadre stratégique pour l'exercice biennal 2008-2009, tel qu'approuvé par la Commission à sa soixante-deuxième session, tenue en avril 2006¹, et par le Comité du programme et de la coordination à sa quarante-sixième session². Les recommandations de ce dernier seront transmises à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera, à sa soixante et unième session, le cadre stratégique proposé par le Secrétaire général pour l'exercice biennal 2008-2009.

2. L'Asie et le Pacifique forment une région marquée par la diversité et la disparité. On y trouve certains pays qui connaissent les taux de croissance les plus élevés du monde, les bases de production et les marchés de consommation parmi les plus étendus et des partenaires commerciaux parmi les plus actifs. Elle a réussi à réduire spectaculairement la pauvreté monétaire. Cependant, la prospérité et le dynamisme économiques de certaines parties de la région cachent le dénuement de 680 millions de personnes, qui constituent les deux tiers des pauvres de la planète. De plus, la région compte 36 pays appartenant aux catégories des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement.

3. L'objectif général du sous-programme 1, Pauvreté et développement, sera de progresser sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement par le biais de l'adoption et de la mise en œuvre de politiques et de programmes de croissance économique, de développement et de réduction de la pauvreté, par les gouvernements, la société civile et le secteur privé en Asie et dans le Pacifique, en particulier dans les pays les moins avancés.

4. Plus particulièrement axé sur la réduction de la pauvreté, ce sous-programme encouragera une croissance économique favorable aux pauvres, la fourniture de services de base et la bonne gouvernance, en tant que moyens de s'attaquer aux trois dimensions de la pauvreté, à savoir l'insuffisance des revenus et des moyens de production, les difficultés d'accès aux services de base et la non-participation à la prise de décisions.

5. Ce sous-programme renforcera les capacités des gouvernements, de la société civile et du secteur privé à concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement social et économique et de réduction de la pauvreté, en conjuguant des activités normatives, analytiques et de renforcement des capacités.

¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2006, Supplément n° 19 (E/2006/39-E/ESCAP/1390)*, par. 281.

² Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Supplément n° 16 (A/61/16)*, par. 215 à 230.

6. L'objectif général du sous-programme 2, Statistiques, sera d'améliorer la production, la diffusion et l'utilisation de statistiques clefs dans les domaines démographique, social, économique et environnemental, notamment les indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement, par les systèmes statistiques nationaux en Asie et dans le Pacifique, conformément aux normes et aux bonnes pratiques convenues sur le plan international.

7. Le sous-programme s'attachera à faciliter la formulation de statistiques sociales et démographiques tout en améliorant la qualité des données pour mieux évaluer le rôle que joue l'économie non structurée dans la croissance économique, la lutte contre la pauvreté et l'égalité des sexes.

8. L'objectif du sous-programme 3, Développement des pays et territoires insulaires du Pacifique, sera d'élaborer et mettre en œuvre des politiques pour parvenir aux objectifs de développement pertinents, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, dans le Pacifique, en tenant compte des besoins spéciaux des petits États insulaires en développement, tels qu'ils figurent dans la Stratégie de Maurice.

9. Ce sous-programme renforcera la capacité des responsables politiques de îles du Pacifique à élaborer et à gérer des politiques économiques et sociales en vue d'atteindre les cibles des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

10. Dans les trois sous-programmes, la CESAP accordera la priorité aux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les pays en transition et les petits États insulaires en développement.

11. Pour assurer la cohérence à l'échelle du système et éviter les doubles emplois, la CESAP travaillera en étroite coopération et coordination avec les autres organismes et institutions spécialisées de l'ONU. En tant que membre actif du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, elle veillera à ce que le rôle et les responsabilités des organismes mondiaux et régionaux soient clairs en ce qui concerne le suivi des résultats des grandes conférences mondiales. Elle continuera à collaborer avec les organisations régionales, sous-régionales et nationales et, sur demande des membres et membres associés, avec les institutions de la société civile et le secteur privé.

12. Le Comité est invité à examiner le présent document et à donner des orientations concernant le programme de travail proposé pour l'exercice biennal 2008-2009. Le programme sera ensuite examiné par le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission, puis soumis au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et à l'Assemblée générale dans le courant de 2006.

Annexe I

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2008-2009

Sous-programme 1: Pauvreté et développement

Objectif de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation: progresser sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement par le biais de l'adoption et de la mise en œuvre de politiques et de programmes de croissance économique, de développement et de réduction de la pauvreté, par les gouvernements, la société civile et le secteur privé en Asie et dans le Pacifique, en particulier dans les pays les moins avancés	
Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités des pays pour qu'ils puissent concevoir et mettre en œuvre des politiques économiques et de développement efficaces, viables et soucieuses de l'égalité des sexes pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment dans le domaine de la réduction de la pauvreté	a) Augmentation du nombre de mesures prises par les responsables des politiques et les planificateurs pour faire en sorte que les politiques économiques et de développement visant à assurer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier celles concernant la réduction de la pauvreté, soient plus efficaces, viables et soucieuses de l'égalité des sexes
b) Renforcement de la capacité des gouvernements, de la société civile et du secteur privé en Asie et dans le Pacifique, en particulier dans les pays les moins avancés, d'élaborer et d'exécuter des programmes de réduction de la pauvreté qui soient efficaces, viables et soucieux de l'égalité des sexes et privilégient les groupes économiquement vulnérables	b) Augmentation du nombre de mesures prises au niveau national pour formuler et mettre en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté qui soient efficaces, viables et soucieux de l'égalité des sexes
c) Renforcement des capacités des pays pour qu'ils puissent élaborer et mettre en œuvre des politiques, des projets et/ou des programmes de recherche en matière de développement pour réduire la pauvreté rurale grâce au développement durable de cultures secondaires	c) Pourcentage accru des participants aux activités de la CESAP qui sont en mesure de formuler et de mettre en œuvre des politiques, des programmes ou des projets de recherche en matière de développement rural qui comportent le développement durable de cultures secondaires

Stratégie

La responsabilité de ce sous-programme incombe à la Division de la pauvreté et du développement, avec l'appui du Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique. Son orientation stratégique découle au premier chef des objectifs de développement convenus internationalement, notamment ceux concernant la lutte contre la pauvreté, énoncés dans la Déclaration du Millénaire, le Consensus de Monterrey sur le financement du développement, le Document final du Sommet mondial de 2005, le mandat du Conseil économique et social pour le Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique, la résolution 62/1 de la CESAP sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESAP, et les autres mandats pertinents. Plus particulièrement axé sur la réduction de la pauvreté, ce sous-programme encouragera une croissance économique favorable aux pauvres, la fourniture de services de base et la bonne gouvernance, en particulier le droit d'accès aux services, en tant que moyens de s'attaquer aux trois dimensions de la pauvreté, à savoir l'insuffisance des revenus et des moyens de production, les difficultés d'accès aux services de base et la non-participation à la prise de décisions. Ce sous-programme renforcera les capacités des gouvernements, de la société civile et du secteur privé à concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement social et économique et de réduction de la pauvreté, en conjuguant des activités normatives, analytiques et de renforcement des capacités. Pour approfondir l'impact de ses activités et faciliter la transposition à plus grande échelle des bonnes pratiques, la CESAP collaborera avec d'autres entités et organismes du système des Nations Unies, d'autres organismes bilatéraux et multilatéraux ainsi qu'avec des organisations et des réseaux intergouvernementaux, du secteur privé et de la société civile, aux niveaux régional, sous-régional et national, en Asie et dans le Pacifique.

Facteurs externes

Le sous-programme devrait pouvoir atteindre ses objectifs a) si l'économie mondiale et régionale continue de croître, b) si les conditions économiques, sociales et politiques prévalant dans les pays bénéficiaires demeurent stables et c) si les pouvoirs publics et les organisations de la société civile ont les ressources humaines et les capacités financières nécessaires pour garantir une coopération fructueuse.

Produits

Au cours de l'exercice biennal 2008-2009, les produits suivants seront réalisés:

Réalisation escomptée a): renforcement des capacités des pays pour qu'ils puissent concevoir et mettre en œuvre des politiques économiques et de développement efficaces, viables et soucieuses de l'égalité des sexes pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment dans le domaine de la réduction de la pauvreté.

Résultat intermédiaire a1

Les responsables gouvernementaux ont une bonne connaissance des tendances socioéconomiques, ainsi que des questions et stratégies liées à une croissance économique favorable aux pauvres.

Pendant l'exercice biennal 2008-2009, le résultat intermédiaire a1 sera obtenu grâce à la fourniture des produits ci-après:

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):

- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Réunions informelles concernant les pays en transition;
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur la situation économique et les questions de politique générale;
- ii) Groupes ad hoc d'experts: réunions d'experts sur les problèmes et politiques de développement; réunions de personnalités sur la situation et les problèmes économiques et sociaux dans ce domaine;

b) Autres activités de fond (budget ordinaire):

- i) Publications périodiques: *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific*; *Asia-Pacific Development Journal*; *Key Economic Developments and Prospects*;
- ii) Manifestations spéciales: lancement de la publication annuelle *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific* dans divers pays membres de la CESAP et organismes des Nations Unies;
- iii) Documentation technique: document de fond destiné à l'étude *World Economic Situation and Prospects*;
- iv) Ressources audiovisuelles: page Web de la CESAP consacrée à la pauvreté et au développement (<http://www.unescap.org.pdd>);
- v) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: prévisions concernant les principaux pays de l'Asie et du Pacifique dans le cadre du projet LINK;

c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

- i) Cours de formation, séminaires et ateliers: atelier régional sur la gestion de la dette aux fins de la stabilité macroéconomique; ateliers sous-régionaux consacrés aux recommandations de politique générale sur les grands problèmes socioéconomiques contenues dans l'*Economic and Social Survey of Asia and the Pacific*.

Résultat intermédiaire a2

Les responsables nationaux ont une bonne connaissance des principales questions de fond et difficultés de développement à long terme relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement, à la réduction de la pauvreté et au financement du développement.

Pendant l'exercice biennal 2008-2009, le résultat intermédiaire a2 sera obtenu grâce à la fourniture des produits suivants:

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):

- i) Comité de la réduction de la pauvreté:
 - a. Service fonctionnel des réunions: réunions plénières;
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur la croissance économique et les stratégies favorables aux pauvres; rapport du Comité de la réduction de la pauvreté;

b) Autres activités de fond (budget ordinaire):

- i) Publications non périodiques: sources innovantes de financement pour le développement des infrastructures;
- ii) Documentation technique: série de documents de travail sur les questions de développement, concernant notamment les objectifs du Millénaire pour le développement; notes d'orientation socioéconomiques, concernant notamment les objectifs du Millénaire pour le développement;

c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

- i) Cours de formation, séminaires et ateliers: séminaire régional sur les sources innovantes de financement pour le développement des infrastructures; atelier sur le renforcement des capacités en vue du développement des marchés obligataires;
- ii) Projets de terrain: recommandations de politique budgétaire visant à promouvoir la croissance et à réduire la pauvreté; initiatives régionales et sous-régionales à l'appui d'un dialogue pour le développement en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Réalisation escomptée b): Renforcement de la capacité des gouvernements, de la société civile et du secteur privé en Asie et dans le Pacifique, en particulier dans les pays les moins avancés, d'élaborer et d'exécuter des programmes de lutte contre la pauvreté qui soient efficaces, viables et soucieux de l'égalité des sexes et privilégient les groupes économiquement vulnérables.

Résultat intermédiaire b1

Renforcement de la coopération régionale en matière de réduction de la pauvreté.

Pendant l'exercice biennal 2008-2009, le résultat intermédiaire b1 sera obtenu grâce à la fourniture des produits ci-après:

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):

- i) Groupes ad hoc d'experts: réunions d'experts sur les tendances et pratiques en matière de réduction de la pauvreté;

b) Autres activités de fond (budget ordinaire):

- i) Ressources audiovisuelles: documents d'information sur l'action menée dans le cadre du sous-programme (notamment brochures, dossiers, matériel d'exposition, dépliants décrivant un projet);
- ii) Service fonctionnel de réunions interorganisations: Groupe de travail thématique régional sur la pauvreté et la faim; Réunion régionale de consultation interorganisations sur la bonne gouvernance urbaine;
- iii) Manifestations spéciales: Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, Journée mondiale de l'habitat, quatrième Forum urbain mondial (Nanjing).

Résultat intermédiaire b2

Meilleure connaissance et compréhension des questions de réduction de la pauvreté et renforcement des compétences et instruments dans ce domaine.

Pendant l'exercice biennal 2008-2009, le résultat intermédiaire b2 sera obtenu grâce à la fourniture des produits ci-après:

a) Autres activités de fond (budget ordinaire):

- i) Publications non périodiques: tendances, questions et pratiques régionales en matière de réduction de la pauvreté rurale; tendances, questions et pratiques régionales en matière de réduction de la pauvreté urbaine;
- ii) Documentation technique: documents de travail en ligne sur les problèmes émergents en matière de réduction de la pauvreté (politiques de gestion de l'eau favorables aux pauvres, sécurité urbaine, approches participatives de la réduction de la pauvreté rurale, réformes de la gouvernance urbaine dans les pays en situation de conflit ou d'après-conflit, promotion de l'accès aux marchés et à l'information sur les marchés pour les ruraux pauvres);

b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

- i) Cours de formation, séminaires et ateliers: séminaire régional sur la reproduction et la transposition à plus grande échelle des bonnes pratiques de réduction de la pauvreté;
- ii) Projets de terrain: élaboration de modalités pour la diffusion des bonnes pratiques de réduction de la pauvreté grâce à des réseaux régionaux.

Résultat intermédiaire b3

Augmentation du nombre de bonnes pratiques et de pratiques innovantes en matière de réduction de la pauvreté (y compris les conditions qui y sont propices) qui sont éprouvées et reproductibles et transposables à plus grande échelle.

Au cours de l'exercice biennal 2008-2009, le résultat intermédiaire b3 sera obtenu grâce à la fourniture des produits ci-après:

a) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

- i) Cours de formation, séminaires et ateliers: formation au niveau sous-régional et national sur le développement communautaire urbain et rural; atelier régional sur les politiques et approches efficaces et favorables aux pauvres en matière de redressement après-conflit; atelier sur la promotion de l'accès aux marchés, à l'information sur les marchés et au crédit pour les ruraux pauvres, tenant compte des facteurs sexospécifiques;
- ii) Projets de terrain: gestion intégrée et favorable aux pauvres de l'eau et des eaux usées dans les petites villes; initiatives de développement communautaire; réduction de la pauvreté par le développement du lien urbain-rural; reproduction des pratiques optimales en matière de développement communautaire rural.

Réalisation escomptée c): Renforcement de la capacité des pays d'élaborer et mettre en œuvre des politiques, des projets et/ou des programmes de recherche en matière de développement pour réduire la pauvreté rurale grâce au développement durable de cultures secondaires.

Résultat intermédiaire c1

Les responsables et les planificateurs ont une connaissance et une compréhension claires et à jour de la pauvreté chez les producteurs, marchands et transformateurs de cultures secondaires, ainsi que des orientations et des programmes susceptibles de contribuer à la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires.

Au cours de l'exercice biennal 2008-2009, le résultat intermédiaire c1 sera obtenu grâce à la fourniture des produits ci-après:

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):

- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports concernant le Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique (CERPEDECS);
- ii) Assistance aux représentants et rapporteurs: Conseil d'administration du CERPEDECS;

b) Autres activités de fond (budget ordinaire):

- i) Documentation technique: extension des services d'information et de la base de données sur le développement des cultures secondaires aux fins de la réduction de la pauvreté;

c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

- i) Cours de formation, séminaires et ateliers: séminaires organisés dans les pays sur les politiques et analyses en faveur des pauvres, la diversification de l'agriculture et les interventions au niveau local;
- ii) Projets de terrain: diversification de l'agriculture, réduction des risques, renforcement de la sécurité alimentaire et des revenus au profit des communautés locales; amélioration des moyens de subsistance locaux grâce à des recherches sur l'action participative dans des zones isolées et pauvres; transformation de l'économie locale (analyse de la dynamique à long terme en matière de réduction de la pauvreté, vers des politiques à long terme) favorables aux pauvres; renforcement de l'accès à l'énergie renouvelable pour les pauvres; renforcement de la valeur ajoutée par l'amélioration de la commercialisation et la certification des produits.

Annexe II

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2008-2009

Sous-programme 2: Statistiques

Objectif de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation: améliorer la production, la diffusion et l'utilisation de statistiques clés dans les domaines démographique, social, économique et environnemental, notamment les indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement, par les systèmes statistiques nationaux en Asie et dans le Pacifique, conformément aux normes et aux bonnes pratiques convenues sur le plan international	
Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités des pays de la région, en particulier des pays les moins avancés, pour qu'ils puissent fournir les données requises pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement	a) Augmentation du nombre de systèmes statistiques nationaux bénéficiant de l'aide de la CESAP et de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique à même de communiquer des données conformes aux normes statistiques internationales qui permettent de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire pour le développement
b) Amélioration de l'accès des responsables politiques, de la communauté du développement et du public dans son ensemble à des indicateurs comparables de développement à court terme	b) Augmentation du nombre des sites Web d'accès libre contenant des statistiques conformes aux normes internationales et aux bonnes pratiques, qui tiennent compte d'une optique non sexiste et qui fassent état des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement nationaux et convenus sur le plan international
c) Amélioration des connaissances et meilleure compréhension des tendances socioéconomiques nationales et régionales fondamentales, en particulier des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, par des statisticiens et des responsables politiques nationaux dans la région de l'Asie et du Pacifique	c) Augmentation du pourcentage de statisticiens et de responsables politiques nationaux affirmant avoir trouvé utiles et pertinentes les analyses de la CESAP sur les tendances socioéconomiques nationales et régionales, en particulier les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Stratégie

La responsabilité de ce sous-programme incombe à la Division de statistique, avec l'appui de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique. Son orientation stratégique découle principalement des résolutions de l'Assemblée générale sur la Déclaration du Millénaire et du Document final du Sommet mondial de 2005, en particulier ceux qui ont trait au suivi des objectifs de développement internationalement convenus, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement; et des résolutions de la CESAP sur le statut de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique et sur le renforcement des capacités statistiques en Asie et dans le Pacifique. L'objectif de ce sous-programme sera atteint en conjuguant judicieusement des activités normatives, analytiques et de coopération technique pour renforcer les capacités des systèmes statistiques nationaux à évaluer la réalisation de leurs objectifs de développement nationalement et internationalement convenus, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. Les données et analyses aux fins des examens régionaux des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement seront aussi plus aisément disponibles.

Au cours de la période 2008-2009, le sous-programme s'attachera à faciliter la formulation de statistiques sociales et démographiques tout en améliorant la qualité des données pour mieux évaluer le rôle que joue l'économie non structurée dans la croissance économique, la lutte contre la pauvreté et l'égalité des sexes. Il continuera en outre de faciliter l'application des classifications existantes et nouvelles de statistiques économiques et sociales, en particulier celles de la comptabilité nationale, et de promouvoir le perfectionnement des données sur la santé, les migrations, l'égalité des sexes et d'autres statistiques sociales. Pour renforcer la cohésion du système des Nations Unies dans son ensemble, la CESAP œuvrera en coopération et en coordination étroites avec d'autres organes multilatéraux et institutions spécialisées et collaborera avec des entités internationales pertinentes, dont le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les institutions spécialisées des Nations Unies, des banques et des fonds de développement, des organisations sous-régionales et des partenariats et réseaux statistiques. Le sous-programme contribuera, par la fourniture d'informations statistiques internes et de services consultatifs, aux divers produits d'autres sous-programmes de la CESAP.

Facteurs externes

Le sous-programme devrait pouvoir atteindre ses objectifs et fournir les résultats escomptés a) si les institutions nationales et les autorités locales se montrent disposées à collaborer et à fournir les informations nécessaires et b) si les moyens de financement ne font pas défaut.

Produits:

Durant l'exercice biennal 2008-2009, les produits suivants seront réalisés:

Réalisation escomptée a): Renforcement des capacités des pays de la région, en particulier des pays les moins avancés, pour qu'ils puissent fournir les données requises pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement.

Résultat intermédiaire a1

Les statisticiens des services statistiques nationaux ont une meilleure connaissance des normes et des méthodes appliquées au niveau international et de la manière de les appliquer pour produire des données permettant de mesurer les objectifs de développement nationaux ou convenus sur le plan international.

Pendant l'exercice biennal 2008-2009, le résultat intermédiaire a1 sera obtenu grâce à la fourniture des produits ci-après:

a) Autres activités de fond (budget ordinaire):

- i) Documentation technique: outils de partage du savoir disponibles sur le Web et liés aux cours de formation, séminaires et ateliers visés;

b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

- i) Cours de formation, séminaires et ateliers: séminaires et ateliers régionaux et sous-régionaux sur la mise en œuvre de lignes directrices mondiales concernant les recensements de la population et de l'habitation; ateliers régionaux et sous-régionaux sur les pratiques optimales en matière d'application des technologies de l'information et de la communication aux recensements de la population et de l'habitation; ateliers régionaux et sous-régionaux sur les statistiques économiques et environnementales, notamment les comptes nationaux; ateliers régionaux et interrégionaux sur les méthodes et pratiques optimales en matière de collecte et de diffusion de données sur le secteur et l'emploi informels; ateliers régionaux et sous-régionaux sur les statistiques sociales, notamment les statistiques de la pauvreté, de la santé, des migrations et des questions sexospécifiques, en faisant référence en particulier aux objectifs du Millénaire pour le développement;
- ii) Projets de terrain: au niveau des pays, expérimentation pilote de questionnaires sur le handicap basés sur la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé.

Résultat intermédiaire a2

Les responsables de haut niveau disposent d'un forum où ils peuvent discuter des questions relatives au développement des systèmes statistiques nationaux.

Pendant l'exercice biennal 2008-2009, le résultat intermédiaire a2 sera atteint grâce à la fourniture des produits ci-après:

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):

- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur les questions relatives aux statistiques; rapports de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP);

- ii) Comité de la réduction de la pauvreté:
 - a. Service fonctionnel de réunions: réunions plénières;
 - b. Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapports sur les questions relatives aux statistiques de la pauvreté;
- iii) Groupes spéciaux d'experts: analyse et exploitation des données des recensements de population;
- iv) Assistance aux représentants et rapporteurs: Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique.

Résultat intermédiaire a 3

Les statisticiens des services statistiques nationaux ont une bonne connaissance des normes statistiques internationalement reconnues et des moyens de produire les données de qualité requises pour mesurer le développement.

Pendant l'exercice biennal 2008-2009, le résultat intermédiaire a3 sera obtenu grâce à la fourniture des produits suivants:

a) Autres activités de fond (ressources extrabudgétaires):

- i) Documentation technique: matériel didactique sur divers aspects des statistiques officielles;

b) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):

- i) Cours de formation, séminaires et ateliers: cours de formation régionaux et sous-régionaux sur la collecte, la compilation, le traitement, l'analyse et la diffusion de statistiques officielles générales; séminaires, ateliers et cours de formation régionaux, sous-régionaux et nationaux sur divers aspects des statistiques officielles définis par les pays; ateliers régionaux et sous-régionaux sur l'application des nouvelles classifications socioéconomiques et du cadre économique, dont le Système de comptabilité nationale (SCN); ateliers et cours de formation régionaux et sous-régionaux sur l'amélioration de la mesure et des statistiques du handicap à l'appui du Cadre d'action de Biwako et du programme régional de recensements.

Résultat intermédiaire a4

Les statisticiens de haut rang ont une bonne connaissance des questions de gestion opérationnelle concernant les systèmes statistiques nationaux et sont en mesure de coordonner leurs activités et stratégies avec celles de leurs partenaires.

Pendant l'exercice biennal 2008-2009, le résultat intermédiaire a4 sera obtenu grâce à la fourniture des produits suivants:

a) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):

- i) Cours de formation, séminaires et ateliers: séminaire régional sur la gestion organisé à l'intention des directeurs des bureaux statistiques nationaux; atelier régional sur la coordination des activités de formation statistique.

Réalisation escomptée b): Amélioration de l'accès des responsables politiques, de la communauté du développement et du public dans son ensemble à des indicateurs comparables de développement à court terme.

Résultat intermédiaire b1

Les principaux indicateurs socioéconomiques et environnementaux produits par les services statistiques officiels sont disponibles sous une forme comparable, documentée et conviviale.

Pendant l'exercice biennal 2008-2009, le résultat b1 sera atteint grâce à la fourniture des produits ci-après:

- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):**
 - i) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur les échanges de données et le partage des technologies;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):**
 - i) Publications périodiques: *Asia-Pacific in Figures*; *Statistical Yearbook for Asia and the Pacific*;
 - ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation: fiches d'information et/ou pochettes de documentation sur des dossiers statistiques généraux ou thématiques, dont les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement;
 - iii) Documentation technique: indicateurs statistiques pour l'Asie et le Pacifique; information statistique ad hoc;
 - iv) Ressources audiovisuelles: page Web de la CESAP consacrée aux statistiques (<http://www.unescap.org/stat>); compilations sur CD-ROM de statistiques régionales.

Réalisation escomptée c): Amélioration des connaissances et meilleure compréhension des tendances socioéconomiques nationales et régionales fondamentales, en particulier des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, par les statisticiens et les responsables politiques nationaux dans la région de l'Asie et du Pacifique.

Résultat intermédiaire c1

Les grandes tendances ou tendances émergentes dans la région sur le plan socioéconomique sont analysées, notamment du point de vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Pendant l'exercice biennal 2008-2009, le résultat intermédiaire c1 sera obtenu grâce à la fourniture des produits ci-après:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):**
 - i) Groupes spéciaux d'experts: réunions d'experts sur les données et l'analyse des données se rapportant aux objectifs du Millénaire pour le développement, techniques d'estimation aréolaire;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):**
 - i) Documentation technique: information statistique sur les progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement; appendice statistique de l'*Economic and Social Survey of Asia and the Pacific*; études régionales sur la disponibilité et la qualité des indicateurs de développement, y compris les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement.

Annexe III

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2008-2009

Sous-programme 3: Développement des pays et territoires insulaires du Pacifique

Objectif de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation: élaborer et mettre en œuvre des politiques pour parvenir aux objectifs de développement pertinents, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, dans le Pacifique, en tenant compte des besoins spéciaux des petits États insulaires en développement, tels qu'ils figurent dans la Stratégie de Maurice	
Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités des pays pour qu'ils puissent formuler des politiques et des stratégies visant à améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables	a) Augmentation du nombre de mesures efficaces mises en œuvre pour améliorer les moyens d'existence des groupes vulnérables
b) Renforcement de la coopération sous-régionale pour améliorer le développement économique et social durable des petits États insulaires en développement	b) Augmentation du nombre de bonnes pratiques mises en commun entre les sous-régions de l'Asie et du Pacifique pour promouvoir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de la Stratégie de Maurice

Stratégie

La responsabilité de ce sous-programme incombe au Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique avec la coopération d'autres divisions de la CESAP. Le Centre s'efforcera d'atteindre les objectifs de ce sous-programme en coopération étroite avec d'autres entités des Nations Unies, ainsi qu'avec des organismes internationaux et régionaux, notamment le Conseil des organisations régionales dans le Pacifique. Les orientations stratégiques de ce sous-programme découlent des objectifs internationalement convenus concernant le développement, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, du Document final du Sommet mondial de 2005, et des résolutions de la CESAP sur la revitalisation de l'Organisation des Nations Unies, le Centre des activités opérationnelles de la CESAP, le suivi régional à la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et le renforcement des pays et territoires insulaires en développement du Pacifique par l'intermédiaire de la coopération régionale.

Ce sous-programme vise à renforcer la capacité des responsables politiques de îles du Pacifique à élaborer et à gérer des politiques économiques et sociales en vue d'atteindre les cibles des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Pour réaliser cet objectif, le sous-programme fournira une assistance aux responsables politiques en matière d'intégration des objectifs du Millénaire pour le développement dans leurs plans et stratégies de développement national; il renforcera la capacité à

élaborer des mesures visant à améliorer les moyens d'existence des groupes vulnérables de même que les capacités de planification et de gestion urbaines; et il favorisera le développement durable conformément à la Stratégie de Maurice. Une attention particulière sera accordée aux pays les moins avancés de la région ainsi qu'à la mise en commun des meilleures pratiques entre les sous-régions de l'Asie et du Pacifique en vue de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement et de la Stratégie de Maurice. On s'attachera aussi tout particulièrement à veiller à ce que toutes les activités au titre de ce sous-programme soient exécutées dans une optique non sexiste.

Facteurs externes

Le sous-programme devrait pouvoir atteindre ses objectifs a) si les institutions nationales et les autorités locales se montrent disposées à collaborer et à fournir les informations nécessaires et b) si les moyens de financement ne font pas défaut.

Produits

Au cours de l'exercice biennal 2008-2009, les produits suivants seront réalisés:

Réalisation escomptée a): Renforcement des capacités des pays pour qu'ils puissent formuler des politiques et des stratégies visant à améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables.

Résultat intermédiaire a1

Renforcement de la capacité des pays et territoires insulaires en développement du Pacifique d'élaborer et d'appliquer des politiques de développement durable et rationnel.

Pendant l'exercice biennal 2008-2009, le résultat intermédiaire a1 sera obtenu grâce à la fourniture des produits ci-après:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):**
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions ayant trait aux pays insulaires en développement du Pacifique;
 - ii) Organe spécial des pays insulaires en développement du Pacifique:
 - a. Service fonctionnel de réunions: réunions plénières;
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions ayant trait aux pays insulaires en développement du Pacifique; rapport de l'Organe spécial des pays insulaires en développement du Pacifique;
 - iii) Comité de réduction de la pauvreté:
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports du groupe de travail du Conseil consultatif pour les pays insulaires en développement du Pacifique;
 - iv) Assistance aux représentants et rapporteurs: Conseil consultatif pour les pays insulaires en développement du Pacifique;

b) Autres activités de fond (budget ordinaire):

- i) Publications non périodiques: guide pour l'élaboration et l'application d'une politique de développement rationnel et durable dans les États insulaires du Pacifique, centré sur l'application de la Stratégie de Maurice et des objectifs du Millénaire pour le développement;

c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

- i) Services consultatifs: services consultatifs pour le renforcement des capacités et du savoir-faire des fonctionnaires gouvernementaux des îles du Pacifique, en particulier dans les PMA, en vue de la poursuite d'une politique de développement rationnel et durable, en application notamment de la Stratégie de Maurice et des objectifs du Millénaire pour le développement dans les îles du Pacifique;
- ii) Cours de formation, séminaires et ateliers: atelier sous-régional sur l'application de la Stratégie de Maurice dans les États insulaires du Pacifique (résolution 62/9 de la CESAP).

Résultat intermédiaire a2

Les pays et territoires insulaires en développement du Pacifique appliquent un nombre croissant de mesures susceptibles de renforcer les revenus et les possibilités d'emploi pour les groupes vulnérables.

Pendant l'exercice biennal 2008-2009, le résultat intermédiaire a2 sera obtenu grâce à la fourniture des produits suivants:

a) Autres activités de fond (budget ordinaire):

- i) Documentation technique: matériel didactique sur la création de revenus et d'emplois pour les groupes vulnérables, notamment pour les jeunes;

b) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):

- i) Services consultatifs: services consultatifs pour le renforcement des capacités et du savoir-faire des fonctionnaires gouvernementaux des îles du Pacifique, en particulier dans les PMA, en vue de l'application de bonnes pratiques en matière de création de revenus et d'emplois pour les groupes vulnérables, en particulier les jeunes;
- ii) Cours de formation, séminaires et ateliers: atelier sous-régional pour la mise en commun par les pays de l'Asie et du Pacifique de données d'expérience sur les moyens de créer des revenus et des emplois pour les groupes vulnérables;
- iii) Projets de terrain: projet d'emploi pour les jeunes; mise en place de mécanismes de coordination nationaux pour les personnes handicapées.

Réalisation escomptée b): renforcement de la coopération sous-régionale pour améliorer le développement économique et social durable des petits États insulaires en développement.

Résultat intermédiaire b1

Établissement d'un centre régional de diffusion de connaissances sur l'élaboration et l'application de politiques économiques et sociales.

Pendant l'exercice biennal 2008-2009, le résultat intermédiaire b1 sera obtenu grâce à la fourniture des produits ci-après:

a) Autres activités de fond (budget ordinaire):

- i) Ressources audiovisuelles: page Web du Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique (<http://www.unescap.org/epoc/index.asp>);

b) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):

- i) Projets de terrain: établissement d'un centre régional de diffusion de connaissances sur l'élaboration et l'application de politiques économiques et sociales; mise au point de mesures et d'indicateurs sexospécifiques sur la condition de la femme dans les petits États insulaires en développement du Pacifique.

- - - - -